



CAPD 15 mai 2018

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous sommes ici pour étudier le projet d'affectation des enseignants du premier degré dans notre département.

Une très rapide digression nous semble cependant nécessaire. Il y a un an, nous accusions ici même, notre nouveau Président de la République d'être le pantin des puissants. Pour tout vous avouer, nous aurions aimé nous tromper. Après la suppression de l'ISF, de l'exit-tax, la baisse de la taxation des revenus des capitaux, alors que même que la France est championne du monde des dividendes reversées à ses actionnaires réduisant ainsi l'investissement et la rémunération du travail, c'est aujourd'hui toute la fonction publique qui s'apprête à être taillée en pièce. Preuve que nous savons malheureusement bien décrypter le monde qui nous entoure.

Vous avez bien de la chance, Monsieur Garnier, de partir à la retraite au bon moment !

Vu le monde que nous prépare Emmanuel Macron et ses nervis, nous comptons bien réussir à mobiliser largement et réduire à néant ces tentatives thatchériennes de destruction de nos systèmes de solidarité. Peut-être d'ailleurs serez-vous parmi nous mardi prochain dans la rue tant les propositions sur la table ne peuvent satisfaire des agents publics ayant consacré leur carrière à l'intérêt général. La mobilisation sera massive, le mécontentement enflera. Faudra bien l'entendre un jour.

Ceci étant posé, venons-en à ce qui nous réunit aujourd'hui. 307 candidats au changement dont 178 affectés actuellement à titre provisoire. 117 satisfactions au total, dont 52 pour des personnels affectés provisoirement jusqu'à présent. Les ratios à première vue sont raisonnables et dans la continuité des derniers exercices. Avec même un meilleur taux de satisfaction pour les personnels affectés à titre provisoire ce qui est satisfaisant.

Pour le reste, encore 7 directions vacantes à l'issue de l'exercice, la crise s'installe.

Comme à notre habitude, nous serons vigilants quant au respect des règles édictées lors de notre groupe de travail et notifiées ensuite dans la circulaire mobilité. Nous veillerons à limiter les effets d'aubaine, nous refuserons par ailleurs tout glissement vers un système de cooptation via le profilage des postes ou d'inéquité de traitement entre les personnels.

Les représentants du SNUipp vous remercient pour votre écoute.